



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



17062518

Tribunal de Commerce

20 AVR. 2017

Brabant Wallon
Greffe

N° d'entreprise : **0429.324.770**

Dénomination

(en entier) : **Distec International (Belgium)**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Maurice Faure 1 - 1401 Nivelles**

Objet de l'acte : **démission - nomination administrateur**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9/01/2017

L'assemblée générale extraordinaire délibère et adapte à l'unanimité des voix les résolutions suivantes :

a. L'assemblée générale extraordinaire prend acte et accepte la démission de l'administrateur R.C. Benelux sa à partir de ce jour.

b. L'assemblée générale extraordinaire décide de nommer comme administrateur, à compter du 9 janvier 2017 et pour une durée de 6 ans :

La société Distec sprl, dont le siège social est situé Rue Maurice Faure 1 à 1401 Nivelles, inscrite au Registre des Personnes Morales de Nivelles sous le numéro 0844.930.574, laquelle désigne comme représentant permanent, Quentin Janssens scs, représentée par Quentin Janssens.

Le mandat n'est pas rémunéré.

SCS Quentin Janssens
Administrateur délégué
Représenté par Quentin Janssens

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/05/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).